
Epreuve orale de Biologie-Biochimie

ENS : Paris

Coefficient 30

Membre de jury : H. Vincent-Schneider

Le programme sur lequel les candidats sont interrogés en Biologie-Biochimie est équivalent à celui en vigueur dans les classes de BCPST (pour les parties biologie cellulaire, biologie moléculaire, biochimie et physiologie humaine).

Le candidat tire au sort un paquet de deux sujets et doit traiter l'un des deux pendant 30 minutes. Le sujet est ensuite présenté pendant 15 minutes au jury, présentation suivie de 10 minutes de questions sur le sujet puis sur le programme. L'entretien se termine par l'analyse d'un document iconographique, en relation également avec le programme d'interrogation. Cette année encore, les sujets de biologie moléculaire ont eu les faveurs des étudiants.

Les candidats ont dans l'ensemble respecté le temps imparti. Toutefois, ils n'exploitent que très rarement le tableau. Parler pendant 10 minutes devant un tableau quasiment vide et esquissant des schémas imprécis est délétère. Pendant le temps de préparation, il est donc fortement conseillé au candidat de rédiger un plan construit au tableau et d'illustrer son propos par des schémas exploitables et compréhensibles (comme cela devait déjà être réalisé au lycée).

Les exposés doivent donc s'appuyer sur un plan logique, commençant par une introduction permettant d'aborder le sujet et de présenter les mots clés, suivi par un discours (traditionnellement en trois parties mais adaptable aux besoins du sujet), illustré d'exemples concrets, se terminant par une conclusion élargissant le sujet de façon judicieuse. Une minorité d'oraux a respecté ce schéma d'ensemble, ce qui les a valorisé.

Les qualités d'orateurs sont également un point positif pour cette épreuve. Les prestations ont été inégales, les meilleurs oraux faisant un inventaire global du sujet et surtout une excellente réactivité aux questions et une analyse pertinente du document proposé.